



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

**22 septembre 1999**

CANADA  
Province de Québec  
Commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais  
Maniwaki

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le 22 septembre 1999 à 19h30 à la salle de rencontre du Centre Pontiac à Fort Coulonge.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Pierrette Guertin, Louise Larocque, Linda Lefebvre, Denise Miron Marion et Line Renaud ainsi que messieurs Daniel Moreau, Reid Soucie, Guy Éthier, Charles Langevin, Guy Lesage, Paul Liberty et Stephen Ryan, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Diane Nault et monsieur Robert Chalifoux, commissaires représentant les parents.

Absences motivées : Madame Nicole Miller Potvin

Sont également présents à cette assemblée:

M. Louis Pelletier,	Directeur général et responsable du service des ressources informatiques
M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur du service des ressources financières et des ressources matérielles
M. Réjean Carle,	Directeur du service des ressources humaines et secrétaire général

Le président, Daniel Moreau salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

**RÉSOLUTION 99-CC-167**                      **Ordre du jour.**

Il est proposé par le commissaire monsieur Guy Lesage que l'ordre du jour présenté soit accepté.

**A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE :**

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
- 2- Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 99-08-25
- 3- Procès-verbal C.E. 99-08-25 (dépôt)
- 4- Parole au public
- 5- Correspondance
- 6- Protocole d'entente entre la commission scolaire du Lac-Abitibi et la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

**Résolution 99-CC-168 (suite)**

**B) SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES**

**C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE:  
jeunes, adultes et formation professionnelle.**

- 1- Dépôt des rapports des écoles secondaires de la Haute-Gatineau sur les plans mis en place pour l'amélioration de la réussite éducative
- 2- Rapport synthèse de vérification des effectifs scolaires jeunes en formation générale (information)

**D) SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES :**

- 1- Vente de terrain
- 2- Réservoirs d'huile
- 3- Dérogation de la politique d'achat
- 4- Petite caisse

**E) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES :**

- 1- Programme d'aide aux employés : rapport d'utilisation pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 1998 au 30 juin 1999
- 2- Nomination d'un(e) directeur(trice) des services des ressources éducatives et responsable du transport scolaire

**F) AUTRES :**

- 1- Dépôt d'un compte rendu : Le Conseil d'établissement : qu'en pensent les commissaires?
- 2- Photos pour mosaïque
- 3- Prochaine assemblée ordinaire : le 27 octobre 1999
- 4- Levée de l'assemblée

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 99-CC-168**

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du conseil des commissaires du 25 août 1999.

Il est proposé par le commissaire monsieur Guy Ethier que le secrétaire général soit dispensé de lire le procès-verbal du 25 août 1999 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le procès-verbal du comité exécutif du 25 août 1999 est déposé pour information.

Le directeur général, monsieur Louis Pelletier répond aux questions concernant la correspondance déposée à titre d'information.

**A-4 Parole au public**

- 1- Monsieur Frank Doyle, père de deux élèves fréquentant l'école Sieur-de-Coulange en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année du secondaire, exprime son insatisfaction concernant le processus de choix de cours en mathématique 436. Il mentionne que le groupe actuel n'accueille que 30 élèves et il déplore le manque d'information aux parents en ce qui concerne le processus de choix de cours. Il suggère que l'école envisage la possibilité de former un autre groupe de mathématique 436 ou encore que l'on permette aux élèves de mathématique 416 de se présenter à l'examen de mathématique 436.

Le directeur général donne quelques informations à ce sujet.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

- a) l'école est responsable du classement des élèves et ce classement est régi par des règles approuvées par le conseil d'établissement;
- b) 40% des 75 élèves de 4<sup>e</sup> secondaire ont été admis en mathématique 436, ce qui correspond à la norme recommandée par le MEQ.

Enfin, suite à la suggestion de monsieur Pelletier, monsieur Doyle ira discuter avec la direction de l'établissement concerné afin d'en arriver à une solution satisfaisante.

- 1- Madame Huguette Desrocher, mère d'une étudiante de la 5<sup>e</sup> année du secondaire qui fréquente l'école Sieur-de-Coulange exprime son inquiétude quant au choix de cours à la disposition de sa fille, par rapport au prérequis pour son inscription au Cégep l'an prochain.

Les cours de mathématique et de sciences suivis présentement ne lui donne pas accès à l'option collégiale qu'elle envisage pour l'an prochain.

Le directeur général, monsieur Pelletier explique que malheureusement le nombre réduit d'élèves restreint le choix de cours des élèves.

Néanmoins madame Desrocher rencontrera la direction en vue de rechercher la meilleure solution.

- 2- Monsieur Lionel Tessier, journaliste, demande information sur la situation des postes de personnel de soutien au centre administratif.

Le directeur général informe de l'ajout d'une fraction de poste relié à la réorganisation administrative.

Il ajoute, par ailleurs, que des mouvements internes de personnel sont actuellement en cours afin de combler quelques postes temporairement vacants. (Congé sans solde, maladie)

- 3- Madame Chantal Courville étudiante à l'éducation des adultes au centre St-Joseph de Gracefield exprime son inquiétude à l'égard du niveau de service rendu par un(e) enseignant(e) du centre, niveau de service qui ne répondrait pas aux besoins des étudiants adultes.

Le directeur général, qui communiquera avec la direction du centre à ce sujet fait remarquer que le nombre réduit d'adultes dans un centre ne laisse pas beaucoup de souplesse dans l'organisation des services.

**RÉSOLUTION 99-CC-169**

Protocole d'entente entre la commission scolaire du Lac-Abitibi et la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Il est proposé par le commissaire madame Madeleine Aumond d'autoriser le directeur général, monsieur Louis Pelletier, à signer le protocole d'entente avec la commission scolaire du Lac-Abitibi en vue de dispenser le programme de mécanique de véhicules légers (DEP-5154) à un groupe d'élèves jeunes et adultes de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

**C-1 Dépôt des rapports des écoles secondaires de la Haute-Gatineau sur les plans mis en place pour l'amélioration de la réussite éducative**

Le directeur général, dépose les rapports des deux écoles et souligne les efforts déployés par ces deux écoles pour atteindre les objectifs.

La commissaire, madame Louise Larocque exprime sa satisfaction quant à l'ensemble des moyens mis en place par les directions d'écoles pour améliorer la réussite éducative.

Elle recommande que suggestion soit faite, qu'à l'instar de la pratique de l'école secondaire de Sieur-de-Coulonge, les élèves demeurent en étude à l'école lors de journées d'examens.

La commissaire, madame Madeleine Aumond s'interroge sur le faible taux de fréquentation aux cours de récupération. Malgré les services mis en place, il n'est pas facile de convaincre les élèves d'assister à la récupération.

Monsieur Robert Chalifoux note cependant, que la récupération la plus "courue" est celle des mathématiques, pour la C.E.H.G.

Madame Aumond s'interroge sur la pertinence de maintenir un 2<sup>e</sup> transport en raison de la baisse d'utilisation. L'établissement devrait analyser cette question.

**C-2 Rapport synthèse de vérification des effectifs scolaires jeunes en formation générale (information)**

Le directeur général dépose ce rapport préparé par les vérificateurs externes.

**RÉSOLUTION 99-CC-170**

**Vente de terrain**

**Considérant** que la commission scolaire n'a plus à demander l'autorisation du ministre pour aliéner un immeuble dont la valeur n'excède pas 100 000 \$;

**Considérant** que la vente est faite à la juste valeur marchande;

**Considérant** qu'on entend par la juste valeur marchande, l'évaluation uniformisée;

**Il est proposé** par la commissaire madame Annette Dumouchelle que la commission vende un terrain sur la rue Principale au cadastre officiel de Fort-Coulonge, rang 2, partie du lot 11, mesurant 125 pieds par 100 pieds dont le numéro de matricule est 84060-8677-94-0813;

Que le montant de la vente soit la juste valeur marchande soit, **3 100 \$**;

Que tous les frais soient la responsabilité de l'acheteur;

Que le président et le directeur général soient mandatés pour signer tous les documents à cet effet au nom de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

**D-2 Réservoirs d'huile**

Monsieur Jean-Claude Beaudin transmet aux commissaires les informations concernant le changement des réservoirs d'huile. Il souligne le problème de contamination à l'école Christ-Roi de Maniwaki et des coûts occasionnés pour le remplacement de ce réservoir.

**RÉSOLUTION 99-CC-171**

**Dérogation de la politique d'achat**

**Considérant** qu'un concessionnaire de véhicules légers J. Bogia V.T.T. 581, 108e avenue, St-Georges-de-Champlain (Qué), a fermé ses portes, il y a un an et demi. Tout le contenu du magasin est à vendre, c'est-à-dire les outils spécialisés pour quatre (4) marques de produits, des moteurs neufs et usagés, des pièces usagées et neuves;

**Considérant** que le type de matériel disponible est requis pour le cours de véhicules légers et que nous devons en faire l'acquisition au cours d'année;

**Considérant** que les premières démarches faites nous indiquent que ce matériel serait vendu à environ 50% de sa valeur ou moins;

**Considérant** que la politique d'achat de la commission scolaire ne prévoit pas cette situation;

**Il est proposé** par le commissaire monsieur Guy Lesage que monsieur Lucien Desnoyers soit autorisé à négocier l'achat de ce matériel au nom de la commission scolaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**D-4 Petite caisse**

La commissaire, madame Louise Larocque, s'enquiert de la protection dans la gestion des petites caisses.

Monsieur Jean-Claude Beaudin explique que selon lui les procédures, tels les rapports réguliers, les conciliations bancaires et la double signature nécessaire, assurent une protection adéquate.

**E-1 Programme d'aide aux employés : rapport d'utilisation pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 1998 au 30 juin 1999**

Le directeur du service des ressources humaines, commente le dernier rapport du programme d'aide aux employés.

Au cours de la dernière année scolaire, 26 personnes ont fait appel au programme, ce qui représente un taux annuel de 6.6%.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

**RÉSOLUTION 99-CC-172**

Nomination d'un(e) directeur(trice) des services des ressources éducatives et responsable du transport scolaire.

Considérant la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par la commissaire madame Madeleine Aumond d'engager madame Marlène Thonnard à titre de directrice des services des ressources éducatives et responsable du transport scolaire à compter du 27 septembre 1999.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**F-1** Dépôt d'un compte rendu : Le Conseil d'établissement : qu'en pensent les commissaires?

Le directeur général, présente un compte rendu de recherche portant sur l'implantation des conseils d'établissement et rédigé par madame Alice Couture dans le cadre de ses travaux de doctorat.

Faisant suite à cette présentation, le commissaire madame Anette Dumouchelle recommande que les noms des membres des conseils d'établissement soient transmis au conseil des commissaires.

**F-2** Photos pour mosaïque

Le directeur général, procédera à une demande de prix aux photographes du territoire et indiquera par la suite aux commissaires les modalités de prises des photos pour la mosaïque du conseil et celle du comité exécutif de la C.S.H.B.O.

**F-3** Prochaine assemblée ordinaire : le 27 octobre 1999

**RÉSOLUTION 99-CC-173**

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par le président, monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

Secrétaire général

Président